

Appel à la mobilisation

dans les vies scolaires !

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, les Assistant-es d'Education sont en première ligne. Les conditions imposées par la crise sanitaire mettent les personnels des vies scolaires à rude épreuve en les exposant à des risques de contamination importants et à de nombreuses situations de stress. En sous-effectif chronique les équipes, épuisées, travaillent à flux tendu.

Malgré l'importance cruciale de leurs missions, les AED ne bénéficient ni de la prise en considération, ni de la reconnaissance à laquelle ils-elles ont droit de la part du ministère.

Ce constat, qui est révélé par la crise sanitaire et sociale que nous traversons, n'est pas nouveau, il est le fruit de la précarité du contrat des Assistant-es d'Education.

Si la colère est aussi forte aujourd'hui dans les vies scolaires, c'est qu'elle exprime le ras le bol des inégalités et des injustices dont les AED sont victimes.

C'est pourquoi le SNES-FSU Orléans-Tours appelle les AED à la grève le mardi 1^{er} décembre 2020 et l'ensemble des personnels à les soutenir.

Nous appelons l'ensemble des personnels à organiser la solidarité dans les établissements en se mettant en grève, en associant les AED à la vie de la section syndicale, en constituant des caisses de grève locales, en participant aux rassemblements qui sont organisés et en se montrant particulièrement vigilant-es quant aux éventuelles pressions que pourraient subir les AED grévistes.

Revendiquons :

- ✓ Le recrutement immédiat et pérenne d'Assistant-es d'Education
- ✓ L'amélioration des conditions de travail et d'emploi des AED avec notamment la prise en compte du crédit de formation pour tous
- ✓ L'augmentation de la rémunération des AED
- ✓ Une réflexion urgente sur les voies d'accès à la Fonction Publique au-delà des 6 ans d'exercice
- ✓ L'attribution des primes REP et REP+ pour les AED exerçant en éducation prioritaire.
- ✓ La mise en place de mesures sanitaires spécifiques en faveur des Assistant-Es d'Education

Agissons !

 **Rassemblement devant le rectorat, mardi 1er à 17h30**

 **Publication de vos conditions de travail sur les réseaux avec le hashtag #BalanceTonProtocole**

 **Échangeons en assemblée générale en visio mercredi 2 à 15h ! (Lien ci-contre)**

AG : mercredi 2, 15h



<https://zoom.us/j/97110513466>